



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2024 - 071
Séance du 18 octobre 2024

Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance 2024-2026, tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026





Université d'ARTOIS

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par
xxxxxxx, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

L'Université d'Artois, représentée par
Monsieur Pasquale Mammone, président de l'université

d'autre part

Article 1 : Objet du contrat

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université d'Artois pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement

Le montant programmé pour le COMP est de 2 132 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

Article 3 : Modalités de suivi

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

Article 4 : Plan d'action détaillé

Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026

Université d'ARTOIS

Financement

2 132 000 €

(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

		Indicateurs / Jalons	Valeur initiale	cible 2026	Part du financement conditionnée à l'atteinte de l'objectif
Pilotage de l'offre de formation					40%
●	Transformer l'offre de formation pour augmenter la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants (cible d'étudiants impactés par la transformation : 1 000)	● Nombre de formations transformées parmi les moins performantes		8	
●	Accompagner l'ouverture de nouvelles filières de l'école d'ingénieur d'Artois (EIA)	● Accréditation par la CTI de 2 nouvelles filières d'ingénieur et d'un cycle de classe préparatoire intégrée (CPI)	Non réalisé	Réalisé (2025)	
●	Déployer l'approche par compétences en LP et en Master	● Effectifs étudiants en CPI	0	200 (rentrée 2027)	
		● Taux de réussite des étudiants de LP	87,13 % (moyenne LP 22-23, hors LP intégrées aux BUT)	90%	
Recherche et Innovation					20%
●	Renforcer la plateforme technologique Tech3E, dédiée à l'éco-efficacité énergétique et à l'environnement	● Nombre de projets ERC déposés / retenus en tant que Host Institution (données cumulées sur 3 ans)		3 dépôts / 1 réussite	
Transition écologique et développement soutenable					7%
●	Former les étudiants et les personnels aux enjeux de la TEDS	● Part des étudiants de 1er cycle recevant un enseignement socle sur la TEDS	0%	100%	
●	Favoriser les mobilités douces sur les campus	● Part de personnels (BIATSS et enseignants) formés aux enjeux de la TEDS	1,27%	5%	
		● Part de personnels BIATSS /d'enseignants/ d'étudiants utilisant une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études	80% des BIATSS 60% des enseignants 42% des étudiants	60% des BIATSS 45% des enseignants 30% des étudiants	
Bien-être et réussite des étudiants					5%
●	Mettre en place un Conseil de Santé Mentale étudiant	● Taux d'étudiants formés en santé mentale	0%	30%	
		● Taux de personnels formés en santé mentale chaque année	5%	5%	
Gestion et pilotage					21%
●	Déployer des outils pour améliorer le pilotage (RH, masse salariale, commande publique)	● Part de fiches de postes (emplois permanents) cartographiées	0%	100%	
		● Taux d'exécution du budget de la masse salariale via le nouvel outil	98%	99%	
Stratégie propre à l'établissement					7%
●	Développer des outils d'IA appliqués au domaine de la logistique /distribution	● Evolution du montant des prestations de recherche	25 K€	100 K€	

Convaincue qu'il existe un modèle alternatif à celui des « grandes universités de recherche », l'université d'Artois a créé, avec les universités du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de Picardie-Jules Verne (UPJV), l'Alliance A2U, instituée en 2021 dans le cadre expérimental d'une convention de coordination territoriale. A2U constitue aujourd'hui l'échelle la plus adaptée pour créer des synergies et optimiser ainsi les chances de succès en réponse aux appels à grands projets portés en commun, tant en recherche qu'en formation (PIA3 NCU Licence Compétences en Réseau – LCeR ; PIA4 Excellence sous toutes ses formes MAIA) et en politique internationale (partenariats renforcés avec l'Italie et le Maroc).

Parallèlement à cette alliance, véritable catalyseur de projets, l'université d'Artois a fait le choix de conforter son identité propre par une restructuration de ses activités de recherche autour de 4 grandes thématiques, les Domaines d'Intérêt Majeur : le DIM1 « Éco-efficacité énergétique ; le DIM2 « Patrimoines, territoires et transculturalités » ; le DIM3 « Les recompositions du lien social : mesurer, expliquer, intervenir » et le DIM4 « L'Intelligence Artificielle », dont l'établissement entend faire sa signature (**objectif 6**). Il revendique comme un domaine de spécialité et de pointe l'« IA au service d'autres disciplines » (santé, chimie, environnement), qui suscite thèses, chaires CPJ et redéploiements de postes ; certains projets, tel le PIA4 MAIA, sont portés au nom d'A2U. La structuration par DIM, aujourd'hui en place et reconnue (SRESRI), a permis de développer des collaborations transversales et pluridisciplinaires entre les laboratoires. Elle est aussi un puissant encouragement donné aux chercheurs à travers des appels à projets et des financements internes.

La visibilité accrue que donne l'émergence de ces axes permet à l'université d'Artois de répondre aux sollicitations des acteurs économiques et socio-culturels d'un territoire en pleine reconversion, les Hauts-de-France (gigafactories, réacteurs EPR) et de prendre une part active à la recherche locale et régionale. L'université contribue déjà au développement de nombreux clusters, incubateurs et centres techniques (incubateur Eurasenior sur la Silver Economie, pôle de compétitivité Vivalley dans les domaines du sport, de la santé et du bien-être, MuseoLab du Louvre-Lens Vallée...). La future plateforme technique Tech3E (**objectif 2**), opérationnelle en 2025 sur le site de Béthune et qui a bénéficié de financements régionaux (CPER) et de communautés d'agglomération (CABBALR), renforcera encore ce partenariat avec le monde industriel (Safran, Carmat, Thyssenkrupp, Renault...) via des prestations de services.

En matière de formation (**objectif 1**), la stratégie de l'établissement s'est depuis toujours ordonnée autour de deux grands axes : contribuer à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et à la réussite étudiante (renforcée par des dispositifs d'orientation, de soutien et d'innovation pédagogique), d'une part, proposer une offre de formation qui prépare aux métiers de demain, facilite l'insertion professionnelle des étudiants et répond aux attentes des acteurs sociaux-économiques du territoire, d'autre part. À cette fin, l'université d'Artois a fortement développé l'alternance et a, par ailleurs, ouvert à la rentrée 2023 une École d'ingénieurs, « l'École d'Ingénieurs de l'Artois » (EIA), qui propose à ce jour une filière en Génie Électrique et est appelée à en ouvrir deux autres, en Génie Civil et en Logistique et Génie industriel.

Enfin, l'université d'Artois fait de la qualité du cadre de vie et de travail offert aux étudiants et à tous les personnels une vraie priorité. Engagée dans la transition écologique et le développement soutenable (**objectif 3**), elle œuvre à la réduction des gaz à effet de serre et encourage les mobilités douces. Soucieuse de la santé mentale, de l'engagement et de l'épanouissement des étudiants (**objectif 4**), elle est pareillement attachée au dialogue social avec ses personnels et souhaite perfectionner ses outils de pilotage pour disposer d'indicateurs fiables et gagner, à terme, en efficacité dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (**objectif 5**).

Forte de ses multiples projets et de l'accueil qu'ils reçoivent, riche de l'implication de tous ses personnels, dynamisée par la présence et l'engagement sur ses cinq campus de ses milliers d'étudiants, l'université d'Artois regarde l'avenir avec confiance et une ambition réaliste.

Politiques ministérielles

Pilotage de l'offre de formation

Objectif 1 : Pilotage de l'offre de formation

En matière de formation, la stratégie de l'établissement s'articule autour de deux grands axes, qui se renforcent l'un l'autre : d'une part la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite étudiante et d'autre part, le développement d'une offre de formation contribuant au développement du territoire et répondant aux enjeux socio-économiques et environnementaux. Ce double objectif contribue à une évolution des formations et doit conduire à une relecture de l'offre de formation de l'université d'Artois et de ses modalités.

Action 1 : Création d'une école d'ingénieurs (EIA)

C'est dans cette perspective que s'est inscrit le projet ambitieux de création d'une école interne d'ingénieurs. Une première filière a ouvert à la rentrée 2023-2024 en Génie Electrique, accompagnant la transition écologique et devant répondre aux besoins en emploi avec la création de gigafactories dédiées à la construction de batteries sur le territoire. La création de deux autres filières est également prévue pour la rentrée 2025-2026 : une filière Génie Civil, orientée bâtiment durable ; et une filière Logistique et Génie Industriel orientée vers une logistique verte industrielle (intra-entreprise). Ces deux filières s'appuient sur les compétences présentes actuellement sur le pôle universitaire de Béthune avec entre autres les laboratoires de recherche LGCgE et LGI2A. Il est par ailleurs envisagé un projet d'ouverture de classe préparatoire (2 années) pour la rentrée 2026-2027 également ; elle permettra de capter un nouveau public d'excellence, tout comme le recrutement sur les concours CPGE. Pour la rentrée 2024, l'école est affiliée au concours de la banque E3A Polytech pour les prépas MP MPI PC et PSI et au concours ENSEA pour la filière ATS (post BTS). Dès la rentrée prochaine, une affiliation sera aussi sollicitée au concours CCINP et au concours ENSAM notamment pour recruter de façon plus sélective dans les filières PT et PSI.

Cette école conduira à relier l'ensemble de l'offre de formation scientifique et technologique, qui pourra s'organiser sur le pôle de Béthune, autour de l'IUT, de la FSA et de l'école d'ingénieurs, cette dernière étant en mesure de conduire à la poursuite en doctorat. Le soutien à un tel projet fait sens au regard de la structuration en DIM de la recherche à l'université, ce projet devant conforter le DIM Eco-efficacité énergétique.

Pôle technologique de Béthune

L'implantation de l'école d'ingénieurs de l'Artois (EIA) sur le Pôle Scientifique et Technologique de Béthune, permet de formaliser un campus dédié à ce domaine. L'offre de formation s'en trouve modifiée avec tout d'abord l'arrivée des BUT en remplacement des DUT et de certaines licences professionnelles (seules 2 licences professionnelles, dans des secteurs de niche, restent suspendues et non fusionnées dans les BUT). L'EIA, ouverte à la rentrée 2023/24, apporte une légitime poursuite pour les meilleurs étudiants issus de ces BUT et contribue à lui conférer une attractivité forte. A l'inverse, la Licence SPI construite en « T » sur différentes spécialités choisies en L3, semble perdre de son attractivité et il a paru judicieux de la remplacer par un parcours préparatoire en école d'ingénieurs. Cette transition s'opérera progressivement pour laisser les étudiants déjà engagés dans un parcours le mener à son terme. Pour les étudiants ne pouvant être retenus en Cycle Préparatoire Ingénieur, l'offre en BUT sur le même pôle de Béthune ou en licence de physique, mathématique, etc... sur celui de Lens leur sera proposée.

Enfin, dans le cadre de la création des parcours d'ingénieurs, les options des masters seront revues avec la suppression de certains parcours comme Bâtiment Durable et Efficacité Energétique pour le Génie Civil, et Efficacité Energétique Industrielle pour le parcours Electronique, Energie Electrique, Automatique.

Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

Pour l'Ecole d'Ingénieurs de l'Artois (EIA) :

La première promotion est de 10 élèves ingénieurs.

L'objectif est d'adopter un rythme de croisière de 36 élèves en GE, 72 en GC et 72 en Logistique et Génie Industriel pour chaque année d'études, ainsi que 100 élèves par année de classe préparatoire intégrée. Ce qui portera au total à un effectif de 740 élèves à l'EIA.

Les effectifs attendus dans les nouvelles formations sont indiqués dans le tableau en annexe « *Fermeture et création de formations au cours du contrat* ».

Articulation avec l'AMI CMA et les fonds de revitalisation

- Demande pour l'EIA de 100 000 €/5ans d'équipement auprès de la CMA « Métier pour demain au service de la Transition énergétique » -porté par EDF- (en attente de réponse).

- Demande de 93 000 € pour prestation études de marché des emplois et signalétique/ communication sur le budget Fonds de revitalisation, site de Bridgestone Béthune (réponse en attente).

Action 2 : Déploiement d'une Approche Par Compétences (APC) pour répondre aux besoins du territoire et dans les métiers en tension

C'est dans cette perspective que sont repensées les modalités pédagogiques pour favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle. Pour ce faire, deux grands leviers sont mobilisés : d'une part, l'alternance qui s'est fortement développée au sein de l'établissement et, d'autre part, la transformation des modalités pédagogiques, avec tout particulièrement, le déploiement d'une approche par compétences. Cette transformation, attendue dans le cadre de l'arrêté licence de 2018 va pouvoir continuer à s'appuyer fortement sur le projet PIA3 NCU LCeR (Licence Compétences en Réseau) ; ce projet permettra d'inscrire la totalité des licences relevant de l'A2U dans une approche par compétences, d'ici 2028. L'objectif est d'étendre cette approche par compétences aux licences professionnelles et aux masters.

La dynamique est d'ores et déjà impulsée grâce aux moyens obtenus dans le cadre du projet ANR DemoES A2U AP RES.

Pour septembre 2025, 13 LP se structureront en APC. Le calendrier est plus progressif pour les 30 masters de l'université d'Artois, avec une volonté d'étendre au maximum de masters dès la prochaine accréditation, soit septembre 2026. Le déploiement en APC sera alors quasiment finalisé sur l'ensemble des formations.

Une pérennisation des moyens - 2 ingénieurs pédagogiques sur 3 ans - ne sera donc pas nécessaire.

Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

C'est dans cette perspective que les formations présentant des difficultés font l'objet de transformations. Ces transformations diffèrent selon les causes identifiées : attractivité, pertinence ou performance. En fonction de ces causes, un des deux axes d'évolution suivant est priorisé : une transformation pédagogique vers l'APC et/ou une ouverture à l'alternance (voir Formations transformées, ci-dessous). Le CETIP (Centre de Transformation et d'Innovation Pédagogique) et/ou la FCU accompagnent alors l'évolution. Pour autant, la persistance des difficultés, quand elle met en péril la soutenabilité financière, conduit à la fermeture des formations concernées (voir en annexe Tableau « Fermeture et création de formations au cours du contrat »).

Liste des Formations

En 2023-2024, l'université d'Artois propose 18 mentions de licence, 10 mentions de BUT, 1 mention de DEUST, 17 mentions de LP, ainsi que 30 mentions de Master.

A. Formations transformées

Les formations évoluent de manière continue, s'ajustant aux besoins des étudiants et à ceux du monde socio-économique. Ne sont mentionnées ici que les transformations significatives :

- Approche par compétences : **Licences** (et fonds projet PIA3 NCU LCeR) : en 2023-2024, 6 mentions de licence en science et sciences pour l'ingénieur ont été intégralement transformées en APC (L1, L2, L3), ainsi que la Licence 1 des mentions STAPS ; **licences professionnelles** (et fonds projet ANR DemoES AP. Res.) : 12 débutent leur transformation.
- Passage en alternance de 17 formations lors du contrat en cours.

B. Formations créées

11 formations ont été créées : 3 licences, 2 LP, 1 master, 1 filière d'ingénieurs et un PASS auquel s'ajoutent 3 options L.AS santé (voir tableau « Fermeture et création de formations au cours du contrat »)

C. Formations supprimées

11 formations ont été supprimées : 4 MEEF second degré, 1 master, 2 LP, 3 licences, 1 DEUST (voir tableau « Fermeture et création de formations au cours du contrat »)

Pilotage des composantes et soutenabilité de l'offre de formation

L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.

Un dialogue de gestion est organisé à la fin de chaque année universitaire avec les composantes (8 UFR, 2 IUT et, à partir de cette année l'Ecole d'Ingénieurs de l'Artois). Il constitue un temps fort de l'année et un moment clé pour les rapports entre l'équipe de direction et les directeurs de composantes et responsables administratifs. En amont des entretiens, il est demandé aux composantes de fournir un bilan de l'année écoulée et d'indiquer ce qu'elles envisagent en matière de demandes de postes enseignants et/ou BIATSS, de recrutements contractuels enseignants, d'ouverture ou de fermeture de formations, d'augmentation ou de réduction de groupes de TD, au vu de l'évolution des effectifs étudiants. Des documents leur sont envoyés pour les aider (relevé de décision de l'année précédente ; fiche-synthèse de la composante avec un état des personnels enseignants, titulaires et contractuels, campagne d'emploi éventuelle de l'année en cours, prévisions de départs à la retraite, décharges accordées pour responsabilités ; documents financiers et comptables). L'entretien est l'occasion d'un véritable échange stratégique et de prises de décision concertées concernant l'avenir de la composante et des formations (postes, formations, nombre de groupes de TD, montant de la dotation globale, dont 80% seulement sont versés dans un premier temps afin d'encourager l'utilisation au fil de l'eau de l'enveloppe et d'éviter les commandes massives en fin d'année budgétaire, voire la non utilisation complète de la dotation). Le dialogue de gestion est une instance essentielle permettant la régulation de l'offre

de formation et l'ajustement des moyens aux besoins réels des composantes. Outre ces moments forts et spécifiques à chaque composante, quatre conseils annuels de directeurs de composantes permettent discussions et échanges sur les points d'actualités de l'établissement qui les concernent.

Le contrôle de la soutenabilité financière de l'offre de formation a fait l'objet de la mise en place d'un Système d'information intégrée. Les maquettes sont saisies dans une application interne (ACE), en lien avec APOGÉE, qui permet d'en calculer la charge, laquelle est ajustée chaque année, à l'occasion des Dialogues de gestion, en fonction de l'évolution des effectifs. Est couplée à ce dispositif, une application de gestion des emplois du temps (ADE), elle-même reliée à une application de gestion des services d'enseignement effectués (OSE). Les composantes sont destinataires de rapports mensuels de consommation et d'alerte, qui ont été élaborés par le service d'appui au pilotage. Ainsi, la gouvernance de l'établissement a-t-elle une vision exacte du coût des formations et une maîtrise des heures complémentaires.

Evolution de l'offre de formation : enjeux, indicateurs et leviers stratégiques

L'offre de formation et son amélioration se construisent dans la prise en compte du triptyque suivant : les connaissances et compétences que les étudiants doivent s'approprier ; les besoins et attentes des étudiants ; les besoins socio-économiques et sociétaux.

Les besoins et attentes des étudiants passent par la prise en compte des spécificités des publics accueillis :

- L'établissement accueille 43 % de boursiers, ce qui nécessite un accompagnement exigeant, en appui en particulier de l'ensemble des dispositifs relevant de loi ORE, pour pouvoir augmenter le taux de réussite ;
- L'innovation pédagogique y participe et bénéficie à l'ensemble des étudiants : elle est tout particulièrement portée par le CETIP (Centre de Transformations et d'innovations pédagogiques) qui s'est vu redimensionné ;
- Il en est de même pour la vie étudiante et la vie de campus, structurée désormais par un schéma directeur et de grandes priorités. Cette vie étudiante, et sa qualité, participe de l'attractivité de l'établissement.

Trois grands indicateurs permettent d'évaluer l'adéquation de l'offre de formation au regard de ce triptyque : l'attractivité, qui s'actualise notamment par les effectifs ; la performance, c'est-à-dire le taux de réussite étudiante ; la pertinence, c'est-à-dire, le taux d'insertion professionnelle. Comme indiqué dans l'analyse des quadrants en appui du COMP, et même si des formations plus fragiles sont identifiables : « *Les résultats médians des Quadrants des LG/LP/M, de l'Université d'Artois apparaissent tous plus élevés que les médianes nationales, tant pour la réussite étudiante que l'insertion professionnelle salariée à 18 mois.* ». L'établissement gagnera par ailleurs en attractivité grâce à la poursuite du déploiement de l'alternance, très recherchée chez les étudiants, et aux Graduate Schools, comme MAIA, permettant par ailleurs d'assurer le parcours de l'étudiant grâce à un système de bourses dès le master, et des contrats doctoraux en 3ème cycle.

Pour ce qui relève des connaissances et compétences, les transformations pédagogiques s'appuient sur un double levier ; tout d'abord l'approche par compétences (APC) qui se déploie progressivement, en lien avec les préconisations ministérielles (voir action 2). Cette transformation en APC permettra de capter un public encore marginal à l'université d'Artois, celui relevant de la formation continue, permettant une montée en compétences et en qualification, levier de développement territorial. Mieux adaptée aux besoins des étudiants au regard de leurs caractéristiques sociologiques (43 % de boursiers), l'APC devrait également favoriser leur réussite. L'autre levier est celui de l'alternance avec 57 formations proposées en alternance, dont 17 à ce jour, depuis le début du contrat pluriannuel en cours. Les effets sont extrêmement significatifs à la fois sur l'attractivité des formations et l'insertion professionnelle des étudiants.

Enfin, pour ce qui est des besoins socio-économiques, et des enjeux sociétaux, l'offre de formation évolue selon une double perspective : les transitions écologiques, énergétiques et industrielles d'une part, et les métiers d'avenir ou les métiers en tension d'autre part. Deux exemples permettent d'illustrer la stratégie de l'établissement et les deux leviers stratégiques mobilisés : l'alliance A2U d'une part et les DIM, d'autre part.

Evolution de l'offre de formation en IA : PIA4 Excellences MAIA

Avec un budget de 11 millions d'euros sur 10 ans, le Projet MAIA a pour objectif d'accompagner et d'approfondir les nouveaux usages qui apparaissent depuis quelques années dans de nombreux champs scientifiques suite à l'essor de l'intelligence artificielle. Le projet vise à étudier, développer et déployer les interactions fortes existant entre l'intelligence artificielle et trois domaines d'applications phares de l'alliance A2U : la santé (UPJV), la chimie (matériaux, énergie ; UPJV/UArtois) et l'environnement/mer (ULCO) ainsi que sur les aspects économiques, sociologiques, éthiques et juridiques. Ce projet interdisciplinaire associe 19 laboratoires, ainsi qu'un large réseau d'acteurs socio-économiques (collectivités, entreprises, clusters, etc.). MAIA se base sur trois volets : la recherche, la formation et la valorisation. Le projet traite également des aspects transversaux : Science avec et pour la Société, Science Ouverte, internationalisation et construction de corpus partagés.

Le volet formation est significatif. La signature IA de l'établissement sera consolidée par la création d'un nouveau Master en IA appliquée avec un lancement prévu en 2026-2027, en distanciel et en anglais pour une large ouverture à l'international. Les effectifs envisagés d'ici 7 ans sont de 40 étudiants par année, pour atteindre 60 étudiants par année d'ici 10 ans. Pour ce qui est du niveau licence, un certificat a été lancé début Janvier 2024, qui réunit 31 étudiants, répartis en trois groupes, un sur chacune des universités. Il s'agit d'une option donnant droit à un DIU. Cette option est actuellement proposée aux étudiants de licence de chimie, SVT, physique. Le déploiement se fera ensuite en STAPS et mathématiques, pour toucher progressivement les autres domaines ciblés et mentionnés ci-dessus. Enfin, 5 thèses ont démarré en 2023 ; 6 nouveaux sujets ont été déterminés, les thèses débutant en octobre 2024.

Engagement de transformation des formations moins performantes

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG Chimie
- LG Informatique
- LG Sciences de la vie
- LP FSA Métiers BTP: performance énergétique et environnementale des bâtiments
- LP Droit : activités juridiques - assistants juridiques
- M LEA - LMI Langues et management international
- M Arts de la scène et spectacle vivant
- M FSA - Electronique/énergétique, électrique et automatique

Créée en 2022, Tech3E est une plateforme technologique de l'université d'Artois au service des entreprises. Dédiée à l'éco-efficacité énergétique et à l'environnement, elle est, d'une part, en totale adéquation avec l'un des 4 DIM de l'établissement, d'autre part, en parfaite cohérence avec deux des objectifs de politiques publiques nationales prioritaires : la transition écologique et le développement soutenable et l'excellence de la recherche et de l'innovation.

Service de l'université à part entière, Tech3E est actuellement en charge des contrats de prestation recherche des trois unités de recherche de la Faculté des Sciences Appliquées : le LGCgE (Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement), le LGI2A (Laboratoire Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois) et le LSEE (Laboratoire Systèmes Electrotechniques et Environnement).

Tech3E a une triple mission : Réaliser des essais de haut niveau avec des matériels de pointe / Accueillir des entreprises pour les accompagner vers l'innovation / Fédérer les acteurs de la recherche et de l'innovation. La plateforme s'appuie actuellement sur les compétences humaines et les moyens techniques des 3 laboratoires. Un bâtiment de 1600m², financé dans le cadre du CPER 2021-2027 et sur fonds propres, est en cours de construction. Il comprendra un espace d'accueil pour les partenaires privés et un plateau d'essais englobant des zones de caractérisation par tomographie ou de caractérisation multi-échelle de parois en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, une salle cathédrale avec quais de déchargement pour piloter des drones et des robots à des fins de logistique durable, une zone dédiée à l'isolation électrique des équipements électriques et des salles d'essais de moteurs électriques et de transformateurs.

Tech3E a pour cible des entreprises de toutes tailles : de la start-up au grand groupe international. La stratégie consiste d'abord à contacter les entreprises régionales pour participer à la dynamique territoriale, Tech3E se positionnant comme un acteur de « la vallée de l'électricité ». Ensuite, de manière plus focalisée, des entreprises installées sur le territoire national et pour lesquelles Tech3E présente une forte attractivité sont visées. Par exemple, Tech3E a déjà travaillé, en 2022 et 2023, pour Renault, ThyssenKrupp Electrical Steel, une société lilloise qui installe des solutions d'énergie verte ou encore le fabricant de cœurs artificiels Carmat.

Dans le cadre du développement de Tech3E, deux actions seront menées :

Action 1 : Elle consistera à **accélérer la montée en puissance de la plateforme**, toujours en s'appuyant sur les équipements des trois laboratoires partenaires, mais en recrutant des ressources humaines propres à Tech3E.

Cette action va permettre de mobiliser les chercheurs uniquement en support sur leur domaine d'expertise, et de répondre davantage aux sollicitations des partenaires industriels pour des prestations recherche.

Action 2 : Elle portera sur la **consolidation des équipements du plateau d'essais** et la diversification des secteurs d'activités historiquement établis par les laboratoires de recherche. Les équipements de pointe seront ainsi utilisés pour réaliser des essais relevant des compétences des personnels de Tech3E, tout en ciblant des domaines d'activités innovants pour ouvrir les portes de la plateforme à de nouvelles entreprises.

Action 3 : L'Université d'Artois ambitionne **d'accroître sa participation aux programmes européens**. Elle envisage en particulier d'encourager ses enseignants chercheurs à candidater à l'ERC et les soutiendra sur tous les aspects administratifs et de gestion du projet.

Au cours de l'année universitaire 2023/2024, l'université d'Artois s'est engagée à élaborer, en concertation avec les parties prenantes internes et externes de l'établissement, un **Plan de mobilité durable**. Cette action apparaît comme essentielle. En effet, les déplacements représentent la part la plus importante des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement. Toutefois, malgré les actions déjà entreprises dans le cadre de l'action écologique et sociale comme la mise à disposition d'un logiciel de covoiturage, l'installation en cours de garages à vélo sécurisés sur les pôles de l'université, ainsi qu'à travers le Plan de Sobriété énergétique, l'université souhaite accentuer le changement des pratiques de mobilité des personnels et des étudiants.

Action 1 : Dans cette perspective, l'université souhaite continuer ses efforts et construire sept garages à vélos sécurisés supplémentaires pour un budget de 500 000 € intégralement financé par l'établissement.

Action 2 : Elle s'inscrit aussi dans le cadre du Plan de mobilité durable (qui devrait être adopté en 2024) et consiste à permettre la poursuite de la mission de l'ingénieur d'études recruté dans le cadre du financement obtenu via le dialogue de performance 2023. Il aura la charge d'assurer la coordination des actions proposées au plan de Mobilité ainsi que leur suivi opérationnel.

Action 3 : Dans l'objectif de pouvoir « **former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle** », il est nécessaire de proposer une montée en compétences des enseignants qui assureront les nouveaux modules de formation à la TEDS.

D'ores et déjà, la sensibilisation des étudiants de 2^{ème} année de licence aux enjeux climatiques et au numérique responsable a été conduite au cours des deux dernières années universitaires, grâce à un financement de la CVEC, ce qui a permis de sensibiliser 700 étudiants à la fresque du climat et à la fresque du numérique au printemps 2023 et 1 000 étudiants ont été sensibilisés grâce au déploiement de ces deux fresques au cours de l'automne 2023.

En 2024, grâce à un financement CVEC d'un montant de 27 307 €, l'établissement souhaite sensibiliser 1 500 étudiants aux enjeux du dérèglement climatique et du numérique responsable.

Cependant, afin de permettre le déploiement à terme du socle commun de connaissances et de compétences sur la TEDS, dans le cadre des formations de licence, comme y incite le ministère, l'établissement projette de constituer un vivier d'enseignants engagés qui, par la suite, pourront échanger *via* la mise en place d'une communauté de pratique pédagogique. Aussi, l'université souhaite également développer des sessions de formation de plusieurs jours pour des groupes d'enseignants, à l'image de celles qui sont proposées au sein du Campus de la transition. Toutefois, des formations plus ciblées organisées sur les campus de l'université, dédiées aux enjeux du climat, de la biodiversité et des ressources, à la transition juste et équitable, dispensées par des associations impliquées sur ces enjeux (comme la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), les CPIE (Centres permanents d'initiative pour l'environnement), le réseau des ambassadeurs du CERDD (Centre ressource du développement durable) de Loos en Gohelle) s'avèreront très utiles.

Au-delà de la montée en compétences des personnels enseignants, la sensibilisation et la formation des personnels administratifs et techniques de l'université sera aussi à l'ordre du jour, grâce à la mise en place de formations dédiées aux enjeux de la TEDS que l'université souhaite justement mettre en place grâce au COMP.

La politique de développement de la vie étudiante et de campus figure dans l'un des axes stratégiques du contrat d'établissement de l'université d'Artois 2020-2024. Pour mener cette politique, dans un contexte pour partie dégradé, une large concertation (assises régionales, concertations académiques, ateliers territoriaux, réunions CoPil A2U vie étudiante, réunions interservices vie étudiante) a contribué à l'élaboration d'un Schéma Directeur Vie Etudiante (2021-2024) portant sur quatre axes : proposer une offre de services égale et accessible à tous sur les cinq pôles, développer un environnement inclusif et lutter contre les discriminations, promouvoir une culture du bien-être, mener une politique d'encouragement de l'engagement citoyen.

La politique VE s'appuie également sur le Schéma Directeur du Handicap (2015-2019), en cours de renouvellement, associant l'ensemble des services de l'université et les représentants étudiants.

L'établissement propose deux actions axées sur les espaces de vie étudiante et la mise en place d'un Conseil de Santé Mentale étudiant.

Action 1 : Création de trois espaces vie étudiante

La création de trois espaces vie étudiante sur les pôles de Béthune, Liévin et Douai (financés intégralement par l'établissement) vise à garantir une même qualité de vie et une offre de service égale et accessible à tous sur les cinq pôles de l'université. Envisagé comme un tiers lieu, l'espace vie étudiante (construction légère) facilitera le guichet unique (volet VE du SRESRI), la mixité des publics et offrira un espace pour des activités de vie étudiante, de vie sociale (ateliers de vie culturelle, de vie associative, de santé, de bien-être...). La stratégie de l'établissement est d'essaimer la démarche sur l'ensemble des cinq sites de l'université d'un espace de vie étudiante. Aujourd'hui, une maison de l'étudiant existe sur le site d'Arras et le site de Lens en sera prochainement doté.

Action 2 : Mise en place d'un Conseil de Santé Mentale étudiant (CSMe)

Le bien-être des étudiants a été fortement mis à mal avec la crise sanitaire liée au covid 19 et ses conséquences en termes de santé mentale. Aussi l'établissement souhaite-t-il prioriser un axe central du SDVE : le bien-être et la santé mentale des étudiants. Pour cela, l'université participe au comité de pilotage du Pôle territorial de Santé Mentale (PTSM Val de Lys-Artois) depuis février 2023. Le CSMe assurera la coordination des acteurs de la santé mentale. L'objectif est d'assurer une prise en charge rapide et un parcours de prise en soins continu des étudiants présentant des besoins en santé mentale. Le CSMe proposera également des actions de sensibilisation, de formation (PSSM), de prévention et de promotion en santé mentale. Il constituera un espace d'échanges et de coopérations entre les acteurs intervenant auprès d'étudiants de l'université d'Artois (comprenant les 6 IFSI).

La demande consiste en un co-financement du CSMe, partagé entre l'université d'Artois et l'ARS. Il s'agit de financer le coordinateur du CSMe, les projets de promotion et de prévention -portés par le CSMe- et les formations en premiers secours en santé mentale (PSSM). Le budget prévisionnel est estimé à 75 000 € / an.

A l'issue des trois années de financement, les actions de promotion en santé mentale pourront être pérennisées sur fonds CVEC.

Améliorer les modes de fonctionnement en matière de pilotage, de formation et de recherche est un enjeu de la gouvernance de l'établissement. Cet objectif répond aux recommandations du ministère qui attend des universités qu'elles travaillent la question des emplois et de la masse salariale au regard de leurs activités afin d'optimiser le pilotage. La mesure du niveau de qualité des actions menées s'appuie sur la mise à disposition d'indicateurs qualité et de performance stables et fiables. L'établissement souhaite ainsi orienter la politique qualité vers les domaines suivants : Gestion des Emplois et des Compétences (GPEC), pilotage de la masse salariale, et dans le cadre du travail en cours des responsables de services « Achats-marché » au sein de l'alliance A2U, pilotage de la commande publique.

Action 1 - Le pilotage RH : L'université a créé, à la rentrée 2022, un bureau du développement des compétences au sein de la Direction des ressources humaines. Ce bureau a vocation à mettre en œuvre une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Outre l'élaboration d'une cartographie, il a en charge la formation professionnelle des personnels (BIATSS et enseignants), la gestion des entretiens professionnels, le conseil mobilité carrière, l'établissement du rapport social unique et du plan d'égalité professionnelle femmes - hommes. La plupart des missions du bureau ont été mises en œuvre avec notamment le vote du premier plan de développement des compétences en juillet 2023, la réalisation du premier RSU, l'actualisation du suivi du plan d'égalité professionnelle, l'identification d'un conseiller mobilité carrière. Le travail de cartographie, des emplois et des compétences, n'a été qu'ébauché par la collecte d'informations recueillies au travers de l'actualisation des fiches de postes et de l'exploitation des comptes-rendus d'entretiens professionnels. L'objectif sera de dresser, d'une part, une liste exhaustive des métiers de l'université tant BIATSS qu'enseignants et, d'autre part, une cartographie des compétences des agents de l'université. Cela permettra ensuite à l'établissement de disposer d'indicateurs de qualité pour ses campagnes de recrutement, de promotion, de rémunération, de mobilité et de formation professionnelles. La mise en œuvre des cartographies nécessitera analyse, échanges avec les différents experts métiers et composantes de l'établissement, communication. Il semble dès lors opportun de recruter une personne dont la mission sera de construire les outils de ces cartographies, de les établir avant qu'elles n'entrent dans le travail quotidien et pérenne du bureau du développement des compétences.

Action 2 - Le pilotage de la masse salariale : Depuis son accession aux responsabilités et compétences élargies en 2011, l'université a créé des outils de prévision et de suivi de la masse salariale et des emplois qui ont permis un pilotage efficace de cette question. Toutefois, ces outils sont restés assez rudimentaires du point de vue technique (utilisation essentiellement de tableurs) et engendrent une grande lourdeur de gestion et des risques en matière de sincérité des informations, qui ne sont palliés que par la permanence d'une équipe de gestionnaires compétents et aguerris. Faute d'une offre fiable sur le marché, l'université souhaite se doter d'un outil informatique efficient qui automatise la collecte des informations nécessaires au pilotage des emplois et de la masse salariale à partir des données du SIRH-Paie "SIHAM" et qui permette également une gestion des flux, notamment entrants, en gérant les campagnes d'emplois et demandes de recrutement des différentes composantes de l'université. L'objectif est tout à la fois de fiabiliser la donnée et libérer du temps pour leur analyse. La demande consiste donc en un recrutement d'un développeur informatique qui travaillera à partir du cahier des charges établi par la DRH. La DSI aura en charge la maintenance sur ses moyens permanents.

Action 3 - Le pilotage de la commande publique : Le pilotage financier d'un établissement passe par la maîtrise et la traçabilité de l'information financière. Le recensement du besoin est un parent pauvre des systèmes d'informations ; il n'existe aucun outil au niveau national qui permette de recenser les besoins dans les différentes composantes et services, de mettre en commun les informations et les procédures associées, les bordereaux de flux et de tracer cette phase. Au sein de l'alliance A2U, les DGS ont demandé aux responsables des services de la commande publique de conduire une réflexion sur la politique achats. Une des propositions concerne la planification des besoins : recensement, suivi de l'exécution des marchés jusqu'à l'édition des tableaux réglementaires requis de la DAE. La demande consiste donc en un recrutement d'un développeur informatique qui travaillera à partir du cahier des charges établi par un cahier des charges interne.

L'outil élaboré aura aussi vocation à faciliter l'accès à l'information relative aux marchés existants, afin d'accompagner et d'alléger la tâche des enseignants dans le montage financier de leurs projets. C'est ce faisant, leur offrir plus de temps à consacrer à leur recherche.

Dans un second temps, il est envisagé d'enrichir cet outil afin de permettre de lancer des marchés en commun au niveau A2U et de renforcer ainsi le maillage territorial.

Ultimement, l'outil pourrait être proposé à d'autres établissements et permettre ainsi de pérenniser l'emploi pour la maintenance et l'évolution du produit.

Stratégie d'établissement

Intelligence Artificielle

Objectif 6 : Utiliser l'intelligence artificielle (IA) pour amplifier le développement industriel dans l'écosystème de l'établissement

S'inscrivant dans la signature de l'établissement centrée sur l'IA, l'objectif 6 vise à amplifier le développement industriel dans l'écosystème de l'établissement, en ciblant deux grands domaines pour lesquels l'établissement possède à la fois des laboratoires de recherche (CRIL/LGI2A/LSEE) et des partenaires industriels avec lesquels des collaborations solides et de longue date existent. Ces domaines sont, d'une part, l'efficacité énergétique et la fiabilité des équipements électriques et, d'autre part, la chaîne logistique avec la production et la distribution de biens. Dans les deux cas, la finalité de l'objectif 6 est le développement et l'évaluation d'outils d'IA qui pourront être utilisés à des fins d'optimisation. Une telle optimisation visera à améliorer la productivité mais aussi la robustesse et la durabilité des systèmes étudiés.

Deux actions seront conduites :

Action 1 : Elle visera à concevoir des systèmes électriques plus performants (particulièrement les moteurs électriques, les transformateurs de puissance, les busbars et les connecteurs) et plus fiables, notamment par détection de défauts grâce à des procédés non intrusifs.

Action 2 : Elle portera sur des processus logistiques plus efficaces en termes de temps ou de coût pouvant être mis à jour facilement pour faire face aux aléas (fluctuation des prix et de la demande, non disponibilités des ressources, etc.). L'impact recherché pourra être économique (produire et distribuer à moindre coût) mais aussi écologique (concevoir des équipements avec des durées de vie ou des temps moyens entre pannes plus longs, des plans de distribution impliquant moins de déplacements comme les retours à vide).

Les questions de recherche qui seront abordées sont ainsi différentes de celles prises en compte dans le projet PIA4 ExcellenceS MAIA, mais les travaux qui seront conduits pourront s'articuler avec ce projet phare de l'établissement.

La méthodologie à mettre en place pour réaliser le projet s'appuiera sur l'apprentissage automatique et la programmation par contraintes, deux thèmes pour lesquels l'établissement dispose de compétences établies et de bibliothèques logicielles qui pourront être exploitées pour développer les outils d'IA en ligne de mire. Ces bibliothèques pourront être instanciées aux domaines retenus, pour donner lieu à des boîtes à outils d'aide à la décision dédiées. Les données nécessaires à la mise en place des approches prévues pour concevoir les outils sont disponibles ou seront fournies par les partenaires industriels. L'évaluation des outils s'appuiera sur un ensemble de cas d'usage également fournis par les partenaires.

ANNEXE RELATIVE A L'OBJECTIF 1

Fermeture et création de formations au cours du contrat

Année universitaire	FERMETURE DE FORMATION	Date de prise d'effet	Effectifs au 15 janvier de l'année précédent la fermeture	OUVERTURE DE FORMATION	Date de prise d'effet	Effectifs max attendus
2020-2021				LAS Option Santé - Licence Physique-Chimie	Ouverture progressive : L1 à partir de sept.20 L2 à partir de sept.21 L3 à partir de sept.22	10
				LAS Option Santé - Licence Chimie	Ouverture progressive : L1 à partir de sept.20 L2 à partir de sept.21 L3 à partir de sept.22	10
				LAS Option Santé - Licence Science de la Vie	Ouverture progressive : L1 à partir de sept.20 L2 à partir de sept.21 L3 à partir de sept.22	50
2021-2022	MEEF 2d degré Lettres-histoire Géo	Fermeture progressive : M1 à compter de sept.2021 M2 à compter de sept.22	M1: 7 M2: 5	Parcours Sciences politiques - Licence de droit	Ouverture progressive : L1 à partir de sept.21 L2 à partir de sept.22 L3 à partir de sept.23	30
	MEEF 2d degré Lettres-Langues	Fermeture progressive : M1 à compter de sept.2021 M2 à compter de sept.22	0			
2022-2023	MEEF 2d degré Economie-gestion, Commerce-Vente	Fermeture progressive : M1 à compter de sept.2022 M2 à compter de sept.23	M1: 6 M2: 4	LP Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	à compter du 1er septembre 2022	35
	MEEF 2d degré Economie-gestion, Gestion administrative	Fermeture progressive : M1 à compter de sept.2022 M2 à compter de sept.23	M1: 5 M2: 0	Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (3PE)- Licence Science de la Vie	Ouverture progressive : L1 à partir de sept.22 L2 à partir de sept.23 L3 à partir de sept.24	36
	Parcours Ecritures de création scéniques - Master Arts du Spectacle	Fermeture progressive : M1 à compter de sept.2022 M2 à compter de sept.23	M1: 8 M2: 3			
	LEA Anglais-Arabe	Fermeture progressive : L1 à compter de sept.2022 L2 à compter de sept.23 L3 à compter de sept.24	L1: 18 L2: 8 L3: 6*	M2 Cadre de Santé - formation délocalisée à l'UPJV	à compter du 1er septembre 2022	40
	Parcours Science politique- Licence d'Histoire	Fermeture progressive : L1 à compter de sept.2022 L2 à compter de sept.23	L1: 35 L2: 4	Parcours International d'Excellence - Licence LEA	à compter du 1er septembre 2022	10
2023-2024				Filière d'ingénieurs en Génie électrique	Ouverture progressive : DI1 à partir de sept.23 DI2 à partir de sept.23 DI3 à partir de sept.24	36
2024-2025	LP Aménagement paysager	à compter du 1er septembre 2024	7	PASS - formation délocalisée de l'UPJV	à compter du 1er septembre 2024	32
	LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	à compter du 1er septembre 2024	Parcours Eaux pluviales: 8* Parcours recyclage des déchets: 2*	LP Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	Ouverture sous réserve d'accréditation: 1er septembre 2024	15
	DEUST Action, commercialisation des services sportifs	Fermeture progressive : - DEUST 1 à compter de sept.2024 - DEUST 2 à compter de sept.25	Deust 1 : 29*			
	Parcours Logistique - Licence 3 Sciences pour l'Ingénieur	à compter du 1er septembre 2024	Parcours Logistique globale : 11* Parcours MMLS :4*			
Créations envisagées pour l'avenir				Filière d'ingénieurs en Génie civil	Ouverture progressive : DI1, DI2, DI3	72
				Filière d'ingénieurs en Logistique et Génie industriel	Ouverture progressive : DI1, DI2, DI3	72
				Classe préparatoire intégrée		100 par promo

* effectifs au 15 octobre 2023

Fait à Paris, le

*Le / La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche*

XXX

Le président de l'université d'Artois

Pasquale MAMMONE